

Compte - Rendu du Conseil d'Administration

Du 8 juin 2011

A Tournon sur Rhône

Le huit juin deux mille onze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de sa présidente, Mme Anne-Catherine Barthelon.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Agnès Audibert, Anne-Catherine Barthelon, Fabienne Capon (pouvoir de Nathalie Avogadro), Françoise Carret, Marilou Dicks, Josie Glass, Hélène Payrastra, Odette Vialatte (pouvoir de Gérard Timbert)

Messieurs : André Ariotti, André Aubert, Philippe Bernière, Paul Bombrun (pouvoir de Daniel Benassy), François Duret, Hassan El Amrani, Bernard Entressangle, Alain Faucuit (pouvoir d'Emmanuelle Champion), Yves Ferrer, Sébastien Haond (pouvoir de Ghislaine Juvin), David Piel, Yvon Vialar

Étaient excusés :

Mesdames : Nathalie Avogadro, Maryse Bonin, Gabrielle Capirone, Emmanuelle Champion, Marylène Clee, Annie Galamien, Christine Julou, Ghislaine Juvin, Anne Vallet,

Messieurs : Daniel Benassy, Denis Lacombe, Gérard Timbert,

Étaient présent sans droit de vote :

Mesdames : Françoise Charles (présidente CS Tournon), Madeleine Bergeron (représentante MSA, CS Tournon), Marie Jo Berger (administratrice CS Tournon),

Messieurs : Hallier Jean-Claude et Badel Gérard (administrateurs CS Tournon) Dumortier Christian,

ORDRE DU JOUR :

- **Pour Décision :**

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 mars et du 16 avril 2011.

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2011.

- **Pour Orientation et décision :**

Bilan AG du 16 avril

Préparation du renouvellement du projet fédéral pour la période 2012 - 2017

Présentation de l'état de réalisation du budget 2011, point sur la convention avec l'URACS, mise en place d'un groupe de travail finances

Etat du chantier vieillissement et des avancées de nos relations avec la CARSAT, proposition d'une organisation en Ardèche

Devoir d'intervention à Annonay :

Mobilisation pour la marche régionale pour la dignité et de lutte contre la pauvreté

- **Pour information**

Point sur le comité de pilotage de la convention interinstitutionnelle

Point sur la commission de demande de subvention investissement

Retour sur les AG des centres aux quels nous avons participé

COMPTE-RENDU DE SEANCE.

Les membres du Conseil d'Administration sont accueillis par Françoise Charles, la présidente du CS de Tournon, devant le centre socioculturel où le matin même a débuté la réalisation par les volontaires du collectif de lutte contre la pauvreté, d'une éco-construction de 24 m2 en ossature bois et paille.

Le directeur du CS Tournon, Charles Le Galès précise que cette construction est un projet du Collectif Logement et Précarité du Tournonais : Entraide et abris, secours populaire, secours catholique, centre socioculturel ; il s'est créé l'année dernière après la marche contre la pauvreté et pour la dignité.

Par ce projet, le Collectif et leurs partenaires : le Conseil Général, Ardèche Verte et Polenergie veulent montrer qu'il est possible de réaliser des petits logements bien isolés avec des matériaux sains à faible bilan carbone, rapidement montés et à faibles coûts.

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 mars 2011.

Ne prennent pas part au vote : 6

Pour : 19. Contre : 0. Blanc ou nul : 0

Le compte rendu du conseil d'administration du 23 mars 2011 est adopté par 19 voix pour sur 19 suffrages exprimés

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2011.

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 25 Contre : 0. Blanc ou nul : 0

Le compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2011 est adopté par 25 voix pour sur 25 suffrages exprimés

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2011.

Ne prennent pas part au vote : 0.

Pour : 25. Contre : 0. Blanc ou nul : 0

Le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2011 est adopté par 25 voix pour sur 25 suffrages exprimés

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration 16 avril 2011.

David Piel nous fait part des remarques importantes formulées par Gérard Timbert (absent, à Paris sur le groupe communication) quant à l'élection du bureau :

Cette élection a eu lieu dans la cour, sans vérification des administrateurs présents et sans vote à bulletin secret. Devant ce manque de formalisme, il souhaite que l'élection du bureau se déroule dans un délai de 15 jours après l'assemblée générale, à bulletin secret et que l'équilibre entre salariés et bénévoles soit respecté.

La présidente précise que suite à ces remarques graves, elle a imaginé que le bureau démissionne afin d'organiser une élection « sans manquements graves à la démocratie » (sic)

Le débat s'engage, sans que personne ne trouve de raison pour remettre en cause cette élection. Mais force est de constater que des administrateurs n'ont pas pris part à ce vote malgré l'information faite au micro, et le rappel dans la salle à trois reprises.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces remarques et formule le vœu de veiller à ce que les prochaines élections du bureau se fassent dans le respect des règles statutaires et de la démocratie :

Le CA décide que l'élection du bureau, aura bien lieu après l'assemblée générale, afin de ne pas interrompre la gestion des affaires courantes. L'organisation de cette élection par la réunion du CA immédiatement à la fin de l'AG sera signalée dans la convocation. Ceci devra être inscrit à l'ordre du jour, le vote aura lieu à bulletin secret, une liste d'émargement sera établie dès l'élection du nouveau CA.

Bilan AG du 16 avril

Bilan positif de l'assemblée générale, très bon accueil du centre social de Privas

Préparation du renouvellement du projet fédéral pour la période 2012 – 2017

Deux points sont à évaluer, le premier est le regard que porte les partenaires sur le travail de la Fédération et le deuxième point est sur le fonctionnement de la Fédération, ce fonctionnement est-il démocratique?

Pour le premier point, il convient de rencontrer les partenaires, un groupe est constitué, il sera composé par Alain Faucuit, Philippe Bernière, Anne Catherine Barthelon et Bernard Entressangle

Il convient également d'aller rencontrer les centres pour leur poser trois questions: les enjeux sociaux sur leur territoire, les enjeux pour le centre social et qu'attendez-vous de la fédération? Chaque administrateur portera ce projet dans son centre, les réponses sont attendues pour le conseil d'administration du 4 octobre 2011.

La façon d'aborder les problèmes soit par département, soit par région, sera définie lors du conseil d'administration de l'URACS qui aura lieu le 22 octobre 2011.

Présentation de l'état de réalisation du budget 2011, point sur la convention avec l'URACS, mise en place d'un groupe de travail finances

Au vu de l'état de réalisation du budget, on peut attendre un résultat à l'équilibre, par contre pour 2012 et 2013, on attend une baisse des recettes suite à la diminution du Fonjep . En 2013 si on veut conserver le temps de travail actuel, il manquera 30 000 euros, un groupe de travail issu du bureau se réunira sur ce problème financier, la présidente interpellera par courrier le Député et le Sénateur sur la diminution du Fonjep . Il conviendra de trouver de nouveaux financements en accord avec nos projets.

Etat du chantier vieillissement et des avancées de nos relations avec la CARSAT, proposition d'une organisation en Ardèche

Le chantier n'a pas avancé très vite pendant deux ans malgré le temps de travail fourni par les 4 fédérations impliquées (Ain, Ardèche, Isère, Loire) Toutefois les efforts commencent à aboutir et La CARSAT semble pressée , après 2 réunions prochaine rencontre le 27 juin 2011 (reportée au 6 juillet au moment où nous rédigeons ce compte-rendu), l'objectif est la signature d'une convention pluriannuelle sur 3 ans où, les centres sociaux deviendraient des outils d'observation et de maillage de leur territoire. Leur travail viserait à soutenir l'action de la CARSAT et à maintenir le lien social, la citoyenneté active, l'utilité sociale des jeunes retraités et à prévenir la dépendance.

Le groupe inter régional va élaborer avec la CARSAT un cahier des charges pour lancer des expérimentations sur différents territoires, la Drôme, l'Ardèche et la Loire semblent prioritaires. Pour l'Ardèche, l'expérimentation pourrait porter sur 5 territoires / Tournon, Saint Agrève et les regroupements de le Pouzin -la Voulte, Le Teil-Villeneuve de Berg, Les Vans -Valgorge. Au vu de l'état d'avancement et de l'intérêt des projets des centres, un ordre de priorité sera établi.

Le délégué départemental de l'Ardèche accompagnerait le projet régional dans le cadre d'une convention avec la CARSAT et l'URACS, son temps de travail serait financé par l'URACS

Ne prennent pas part au vote : 0.

Pour : 25. Contre : 0. Blanc ou nul : 0

La mission pour l'URACS du délégué départemental est adoptée par 25 voix pour sur 25 suffrage exprimés

Devoir d'intervention à Annonay :

L'association fonctionne bien mieux, le recrutement d'un directeur est en cours, la prochaine assemblée générale étant en septembre, il est proposé de ne pas lever le devoir d'intervention avant cette assemblée générale. Mais de l'envisager à ce moment là comme un signe fort pour le travail accompli par l'association.

Cette proposition est validée par le Conseil d'administration.

Mobilisation pour la marche régionale pour la dignité et de lutte contre la pauvreté

La marche a lieu cette année à Lyon, le 18 juin 2011, un transport en car est prévu au départ des centres sociaux, Il est important de venir nombreux.

Point sur le comité de pilotage de la convention interinstitutionnelle

Le comité de pilotage est reporté à une autre date : septembre ou octobre

Point sur la commission de demande de subvention investissement

Aucun dossier n'a été examiné car les règles d'attribution des subventions ont changé, il faut trois financements obligatoires, le Conseil Général, la CAF et la Collectivité ou des fonds propres.

Il est possible de faire des demandes de subvention sur le fonds de la citoyenneté pour des projets jeunes.

Retour sur les AG des centres aux quels nous avons participé

Dans l'ensemble les AG ont été très vivantes avec une bonne participation. La palme d'or est attribué à l'ensemble des membres du bureau de St Agrève et au directeur et salariés pour la tenue très participative, agréable, et conviviale de leur assemblée générale.

La Présidente*A. C. BARTHELON***La secrétaire***C. JULOU***Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux****Centre Social Jean-Marc Dorel****4 Place Vincent Auriol****07250 Le Pouzin****Téléphone : 04.75.05.04.14 - Portable : 06.15.25.11.03 – Télécopie : 04.75.05.32.12****Courriel : deleguefac@gmail.com**

